CHASSAING T.P.
Société à responsabilité limitée à associée unique
au capital de 200 000 euros
Siège social : 2597, ROUTE DE LAREDOLE
46230 FONTANES
450 491 303 RCS CAHORS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 4 FEVRIER 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 671 994 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	671 994 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 355,997 euros par part	671 994 euros

(…)

Certifié conforme
La Gérance

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL CHASSAING TP** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 2597 route de Laredole 46230 FONTANES — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 0 4 9 1 3 0 3 0 0 0 3 5 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30092025 Net 3	N-1 30092024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	166	AG 166		
		Fonds commercial (1)	AH	250 000	AI	250 000	250 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	55 564	AQ 14 585	40 978	43 756
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 015 340	AS 1 322 234	693 106	760 763
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 651 763	AU 1 224 310	427 454	590 629
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	15 328	CV	15 328	105 308
		Créances rattachées à des participations	BB	527 455	BC	527 455	145 562
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	2 753	BI	2 753	1 503
		TOTAL (II)	BJ	**4 518 369**	BK **2 561 295**	**1 957 073**	**1 897 521**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	186 252	BM	186 252	179 932
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	395	BW	395	395
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 503 483	BY 146 348	1 357 135	1 332 296
		Autres créances (3)	BZ	104 126	CA	104 126	182 699
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		250 000
		Disponibilités	CF	577 679	CG	577 679	421 969
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	35 267	CI	35 267	50 378
		TOTAL (III)	CJ	**2 407 202**	CK **146 348**	**2 260 855**	**2 417 669**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW				
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
		Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**6 925 571**	1A **2 707 643**	**4 217 928**	**4 315 189**

Certifié sincère
le Gérant

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 349 320 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise **SARL CHASSAING TP** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 200 000)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	61 390	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 457 681	1 326 028
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**671 994**	**191 653**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	25 446	30 131
	TOTAL (I)	DL	**2 436 511**	**1 767 811**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	687 105	983 887
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 049	25 743
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 795	5 795
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	510 696	949 259
	Dettes fiscales et sociales	DY	519 112	444 481
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	53 661	138 213
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 781 417**	**2 547 378**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**4 217 928**	**4 315 189**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 403 128	1 856 694
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHASSAING TP
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIEE UNIQUE
AU CAPITAL DE 200 000 EUROS
2597 ROUTE DE LAREDOLE
46230 FONTANES
450 491 303 RCS CAHORS

TABLEAU 1 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

(Art. 247 et 295 du démet sur les sociétés commercial. et arrêté du 27.4.82.1

Informations financières (5) / Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus (7) (8) Brute	Valeur comptable des titres détenus (7) (8) Nette	Prêts et avances consenties par la société et non encore remboursés (7) (9)	Cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	observations
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous (2) (3)											
1-Filiale (à détailler) (+ de 50% du capital détenu par la société)											
CHASSAING IMMOBILIER	15 000	7 738	99.80%	14 970	14 970	147 859	/	90 210	31 867	39 526	exercice clos le 31.12.2024
2.Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital											
ABC PRADINES	1 000	/	10 %	100	100	24 075	/	/	-8 251 €	/	exercice clos le 31.12.2024
B. Renseignements globaux concernant les autre filiales ou participations											
1.Filiales non reprises au paragraphe A											
a) Filiales françaises (ensemble)											
b) filiales étrangères (ensemble) (4)											
2.Participations non reprises au paragraphe A											
a) dans des sociétés françaises (ensemble)											
b) dans des sociétés étrangères (ensemble)											

(1) Pour chacune des filiales et des entreprises, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIRE/N)
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication.
(3) Lorsque la société annexé à son bilan un bilan et des comptes consolidés conformément à la réglementation,
(4) cette société ne donne des renseignements que globalement (paragraphe B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble et (b) filiales étrangères (ensemble)
(5) Pour chaque filiale et entreprise avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination du siège social.
(6) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient plus inscrites au paragraphe A doivent être inscrites sous ces rubriques.
(7) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises
(8) En euros
(9) si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations
(10) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la Clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant
(11) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL CHASSAING TP** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD	8	FE		FF	8	
	Production vendue services *	FG	6 070 463	FH		FI	6 070 463	6 212 169
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**6 070 471**	FK		FL	**6 070 471**	**6 212 169**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	39 554	38 819
	Autres produits (1) (11)					FQ	158	43
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**6 110 183**	**6 251 032**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	(27 273)	(1 216)
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 206 213	1 567 310
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	37 880	(154 132)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 355 772	2 304 109
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	44 278	44 365
	Salaires et traitements *					FY	1 276 310	1 263 446
	Charges sociales (10)					FZ	547 062	553 047
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	428 069	431 041
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		37 632
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9	8
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**5 868 321**	**6 045 610**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**241 862**	**205 422**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	320 430	22 939
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 096	6 733
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**327 526**	**29 671**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 195	20 121
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**20 195**	**20 121**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**307 331**	**9 550**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**549 193**	**214 972**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2025

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SARL CHASSAING TP** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 456	7 162
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	231 417	48 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 895	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**241 767**	**55 662**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 006	4 912
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	30 000	17 082
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	210	140
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**45 216**	**22 134**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**196 551**	**33 528**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	73 751	56 847
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**6 679 476**	**6 336 364**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**6 007 482**	**6 144 711**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**671 994**	**191 653**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY			
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	195 632	122 053	
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	39 236	38 819	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 75 017	A2	77 688	69 912	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 2 671 obligatoires A9 75 017				
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	45 216	241 767

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE - Elément 1

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Réglement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 à jour des différents réglements complémentaires.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 217 928** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 679 476** euros et un total **charges** de **6 007 482** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **671 994** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025.**

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base, à savoir :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Compte tenu de la mise en place de l'approche par composants et des nouveaux critères de définition, de comptabilisation, d'évaluation, d'amortissements et de dépréciation des actifs et de leur coût d'entrée, il est précisé ci-après les conventions générales appliquées et les éventuelles options prises, à savoir :

Les immobilisations corporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition qui se compose du coût d'achat majoré des frais accessoires mais réduit des escomptes.

L'option prise pour le traitement des frais d'acquisition des immobilisations dans les comptes individuels est leur non activation et par conséquent le maintien de leur inscription dans les comptes de charges.

L'option prise pour le traitement comptable des coûts d'emprunts dans les comptes individuels est leur non activation et par conséquent le maintien de leur inscription dans les comptes de charges.

Les immobilisations corporelles produites sont évaluées à leur coût de production qui est constitué du coût d'acquisition des matières consommées, des charges directes de production (main d'œuvre directe) et des charges indirectes de production (frais généraux de production directement attribuables tels qu'amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles) mais à l'exclusion des frais généraux indirectement attribuables et des frais généraux administratifs.

ANNEXE - Elément 1

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

L'option prise pour le traitement des coûts de développement (frais de recherche et développement) dans les comptes individuels est leur non comptabilisation à l'actif et par conséquent le maintien de leur inscription dans les comptes de charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les stocks de matières premières, approvisionnements et marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat déduit des rabais remises et ristournes obtenus et augmenté des frais accessoires d'achats directement imputables au coût d'entrée (coûts variables externes et coûts internes de la structure dédiée à la fonction approvisionnement) mais à l'exclusion des frais généraux et administratifs fixes qui sont expressément exclus.

L'option prise pour le traitement comptable des coûts d'emprunts nécessaires au financement du cycle d'exploitation et du besoin en fond de roulement dans les comptes individuels est leur non activation dans les stocks et par conséquent le maintien de leur inscription dans les comptes de charges ad hoc.

Les stocks de produits et en cours de production sont évalués à leur coût de production qui est constitué du coût d'acquisition des matières consommées, des charges directes de production (main d'œuvre directe) et des charges indirectes de production (frais généraux de production directement attribuables tels qu'amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et redevances de crédit-bail) mais à l'exclusion des frais généraux indirectement attribuables, des frais généraux administratifs et de la quote-part de charge correspondant à la sous-activité.

Le coût des frais de stockage des matières premières et des en cours de production sont inclus dans la valorisation des stocks. Le coût des frais de stockage des produits finis est expressément exclu de la valorisation des stocks. Les frais commerciaux sont également exclus de la valorisation des stocks.

ANNEXE - Elément 1

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Pour les stocks de matières premières et d'approvisionnements, une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur d'acquisition déterminée comme développée supra et la valeur de réalisation nette (déduction faite des frais proportionnels de vente) ou prix de marché, est effectuée lorsque cette valeur de réalisation nette est inférieure à la valeur d'acquisition.

Pour les stocks d'en cours de production, de produits finis ou de marchandises revendus en l'état, une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur de production ou d'acquisition déterminée comme développée supra et la valeur de réalisation nette, est effectuée lorsque cette valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers et les rabais remises et ristournes obtenus des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondants à leur nature.

Evénements significatifs survenus après la clôture de l'exercice :

NEANT

Suivi des événements significatifs survenus après clôture de l'exercice précédent:

Transmission Universelle de Patrimoine de la société CHASSAING RECYCLAGE en date du 06.06.2025.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2025

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SARL CHASSAING TP** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
			1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD **250 166**	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ 55 564	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	KN	KO
CORPORELLES	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS 1 769 648	KT	KU 246 412
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV 111 789	KW	KX 6 877
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY 1 525 401	KZ	LA 40 474
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB 30 390	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK	LL	LM
CORPORELLES		**TOTAL III**	LN **3 492 792**	LO	LP **293 763**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
FINANCIERES	Autres participations		8U 250 870	8V	8W 613 154
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T 1 503	1U	1V 1 250
FINANCIERES		**TOTAL IV**	LQ **252 373**	LR	LS **614 404**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG **3 995 331**	ØH	ØJ **908 167**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
			1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO	LV	LW **250 166**	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB 55 564	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ 720	MK 2 015 340	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN 118 666	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP 63 168	MQ 1 502 707	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 30 390	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		**TOTAL III**	IY	NG **63 888**	NH **3 722 667**	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations		IØ	ØX 321 241	ØY 542 783	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F 2 753	2G
FINANCIERES		**TOTAL IV**	I3	NJ **321 241**	NK **545 536**	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4	ØK **385 129**	ØL **4 518 369**	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL CHASSAING TP** Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL CHASSAING TP** Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	166	PF		PG		PH	166
TOTAL I		RK	**166**	RM		RN		RO	**166**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	11 807	PN	2 778	PO		PQ	14 585
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 008 885	QA	314 069	QB	720	QC	1 322 234
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	66 143	QE	17 437	QF	403	QG	83 177
	Matériel de transport	QH	990 508	QI	189 743	QJ	63 168	QK	1 117 083
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 300	QM	3 749	QN		QO	24 049
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**2 097 644**	QV	**527 776**	QW	**64 291**	QX	**2 561 129**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**2 097 810**	ØP	**527 776**	ØQ	**64 291**	ØR	**2 561 295**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	210	T5		T6		T7	4 895	T8		T9	(4 685)
Autres immob. corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immob. corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immob. corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immob. corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3	**210**	X4		X5		X6	**4 895**	X7		X8	**(4 685)**
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ	**210**	NR		NS		NT	**4 895**	NU		NV	**(4 685)**
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	**210**	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	**4 895**		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	**(4 685)**					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL CHASSAING TP** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	30 131	TM	210	TN	4 895	TO	25 446	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	**30 131**	TS	**210**	TT	**4 895**	TU	**25 446**	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	113 760	6U	32 588	6V		6W	146 348	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	**113 760**	TY	**32 588**	TZ		UA	**146 348**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**143 891**	UB	**32 798**	UC	**4 895**	UD	**171 794**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF	318			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	210	UK	4 895			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8 **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL CHASSAING TP** — Néant ☐*

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	527 455	UM	346 567	UN	180 888
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 753	UV	2 753	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	167 566		167 566		
	Autres créances clients	UX	1 335 917		1 335 917		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 700		2 700		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	19 723		19 723		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	49 334		49 334		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	7 015		7 015		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	25 355		25 355		
Charges constatées d'avance		VS	35 267		35 267		
TOTAUX		VT	**2 173 084**	VU	**1 992 196**	VV	**180 888**
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	687 105	314 610	372 494	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	510 696	510 696		
Personnel et comptes rattachés		8C	105 124	105 124		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	65 203	65 203		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 156	5 156		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	337 974	337 974		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 655	5 655		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	5 049	5 049		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	53 661	53 661		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**1 775 622**	VZ **1 403 128**	**372 494**	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	40 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	5 049
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	336 680			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.